

Cabinet du
Premier ministre



Office of the
Prime Minister

Ottawa, Canada K1A 0A2

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le premier ministre présente la déclaration commune des premiers ministres sur la relance de l'économie

Le 28 avril 2020

Ottawa (Ontario)

Cabinet du Premier ministre

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, tous les ordres de gouvernement travaillent ensemble afin de freiner et de contenir la propagation du virus. Alors que la première vague d'activité virale s'estompe, les gouvernements des provinces et des territoires mettront en place, à leur propre rythme, des mesures pour relancer l'activité économique en toute sécurité dans leur province ou territoire. Cela sera également fait en protégeant la santé des Canadiens.

Le premier ministre Justin Trudeau a annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires ont convenu d'un ensemble de principes communs pour guider la relance de l'économie canadienne, et ce, en fonction de leur compréhension et de leur évaluation des données scientifiques et de l'avis des spécialistes. Cette déclaration énonce les critères à remplir avant de pouvoir retourner au travail et à l'école et se réunir entre voisins et amis.

La déclaration tient compte de l'importance de relancer l'économie de manière graduelle, tout en protégeant la santé des Canadiens, notamment des groupes les plus à risque. Elle souligne aussi la nécessité d'avoir suffisamment de ressources en matière de santé publique pour répondre à toute nouvelle vague du virus et elle favorise le soutien continu d'un éventail de secteurs économiques et des travailleurs canadiens.

La déclaration reconnaît que les provinces et les territoires prendront des mesures différentes à des moments différents afin d'alléger les restrictions, en fonction de leur contexte particulier. Elle énonce quatre grands principes : un processus décisionnel fondé sur la science et sur les faits; la coordination et la collaboration entre tous les gouvernements; la reddition de comptes et la transparence continues de tous les gouvernements; et la souplesse et la représentativité, étant donné que l'information évolue de jour en jour.

Canada

De plus, la déclaration définit les critères et les balises qui devront être observés avant de prendre les mesures nécessaires à la relance économique :

- La propagation de la COVID-19 est maîtrisée de façon à ce que l'incidence des nouveaux cas se maintient à un niveau que les systèmes de santé sont en mesure de gérer.
- Les établissements de santé publique disposent d'une capacité suffisante pour dépister le virus, le retracer, l'isoler et contenir sa propagation.
- La capacité de fournir des soins est élargie de manière à répondre à tous les besoins des patients atteints ou non de la COVID-19.
- Des mesures de soutien destinées aux groupes ou communautés vulnérables et à des populations clés sont en place. Des mesures de protection visent les aînés, les personnes vivant dans des foyers de groupe, les gens qui travaillent à proximité les uns des autres, les personnes itinérantes, les Autochtones et les personnes vivant en régions éloignées, les travailleurs de la santé et les autres travailleurs essentiels ainsi que les détenus.
- Des mesures de soutien et de suivi des protocoles visant les milieux de travail sont en place pour protéger les Canadiens et leur travail et prévenir l'arrivée et la propagation de la COVID-19.
- Les restrictions imposées aux voyages non essentiels sont assouplies et gérées de manière concertée.
- Les communautés reçoivent du soutien pour gérer l'activité virale dans leur région, notamment dans les services de garde, les écoles et les transports publics. Les secteurs industriels et économiques sont mobilisés pour favoriser la santé des Canadiens, réduire l'activité virale et protéger l'économie au moment de sa relance.

Pendant que nous poursuivons notre collaboration pour faire en sorte que la situation revienne à la normale, notre priorité numéro un est d'assurer la sécurité de tous les Canadiens en cette période difficile.

Citations

« Notre priorité consiste à protéger tous les Canadiens, tout en revenant le plus possible à la normale. C'est pourquoi les premiers ministres ont établi une série de principes communs pour relancer graduellement l'économie. Pour ce faire, nous avons convenu de prendre des décisions fondées sur la science et sur les faits. Ensemble, nous continuerons de collaborer en vue d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens ainsi que de protéger notre économie. »

– Le très hon. Justin Trudeau, premier ministre du Canada

Canada

« Face à cette pandémie, nous avons véritablement agi comme une seule et même équipe pancanadienne. Tous les ordres de gouvernement ont collaboré étroitement afin d'assurer la sécurité des Canadiens. Pour faire redémarrer le moteur économique du Canada, il faudra absolument adopter une approche concertée, étant donné que les différentes régions du pays en sont à différents stades de la lutte contre la COVID-19. Nous ne gaspillerons pas les gains pour lesquels nous nous sommes battus et pour lesquels nous avons tant sacrifié. Nous devons fonder nos décisions sur la science et faire passer la sécurité des Canadiens avant tout. »

– L'hon. Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales

Produit connexe

- Déclaration des premiers ministres : approche commune de santé publique au soutien de la relance économique

Liens connexes

- Maladie à coronavirus (COVID-19)
- Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19
- Le premier ministre Justin Trudeau s'entretient avec les premiers ministres au sujet des efforts continus déployés pour faire face aux conséquences de la COVID-19

- 30 -

Relations avec les médias – CPM : media@pmo-cpm.gc.ca

Ce document se trouve également à l'adresse : <http://pm.gc.ca>

Canada¹³¹